EDITO COMMISSION ECONOMIE ET EVOLUTION DES MARCHES CE DTCE 2010

En 2009, notre Entreprise a traversé socialement la période la plus difficile de son histoire qui, compte tenu des orientations stratégiques et économiques de la Direction du moment et relayées par les Directions Territoriales, était inévitable. Le changement de Direction Générale et de stratégie de l'Entreprise en 2010, a pour conséquences directes sur la DTCE l'arrêt de fermetures des sites secondaires et des boutiques. Celles-ci n'avaient aucune justification économique. La fin de la politique aveugle de réduction des coûts portant essentiellement sur la réduction des sites et du personnel doit être un des fondements de la place de l'humain dans l'organisation de l'entreprise. Ce nouvel équilibre économique conciliant les améliorations des conditions de travail, le maintien des emplois sur tous les sites de la DTCE et les atteintes d'objectifs des Unités Opérationnelles est la nouvelle orientation stratégique et économique de l'Entreprise. La crise économique actuelle, le contexte concurrentiel de notre activité fortement régulée, impacte notre niveau d'activité sur la DTCE. Les orientations du plan Conquêtes 2015 laisse entrevoir une communication rassurante de l'avenir, à condition que ces orientations soient réellement mise en œuvre avec des améliorations visibles pour le bien être de l'ensemble du personnel au quotidien. La fidélisation des clients et l'engagement d'améliorer la qualité de service rendue aux clients sont devenus prioritaires et doivent s'appuyer sur le personnel et la confiance dans son savoir faire. Le nouveau mode de gouvernance de l'entreprise entre la Direction Générale, les Directions Métiers, les Directions Territoriales, la ligne Managériale ainsi que les relations avec les IRPs sera un élément déterminent pour l'avenir et plus d'autonomie et marges de manœuvre de la DTCE. Le recours à la sous-traitance et l'externalisation ne devra plus être privilégié. Le maintient et la création des emplois internes sur la DTCE, tenant compte du vieillissement et des départs en retraite du personnel de France Telecom Orange sur la DTCE sera aussi un élément clef de la réussite de ce plan. Cela sera nécessaire pour atteindre des objectifs de qualité, de production et sociaux, qui ne devront plus être axés sur les suppressions d'emplois. Les futurs projets qui seront présentés pour avis aux prochains CEs de la DTCE, devront être la déclinaison de la stratégie économique et sociale du plan Conquêtes 2015. La commission sera vigilante et s'attachera à l'examen favorable pour la pérennisation et le développement des emplois internes sur la DTCE.